

Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers

GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITE D'AFRIQUE CENTRALE (GTBAC)

Trente-troisième réunion du Groupe de Travail Biodiversité Afrique Centrale (GTBAC-33) de la COMIFAC

Douala, Cameroun, du 14 au 18 février 2022

COMMUNIQUÉ FINAL DES TRAVAUX
DE LA 33ême RÉUNION DU GROUPE
DE TRAVAIL BIODIVERSITÉ
D'AFRIQUE CENTRALE (GTBAC-33)

Douala, du 14 au 18 février 2022

I. Introduction

Le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale a tenu sa trente-troisième réunion (GTBAC-33), du 14 au 18 février 2022 à Douala, en République du Cameroun. Les assises, organisées par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui technique et financier du projet GIZ d'appui à la COMIFAC et de l'Union Européenne à travers le Programme ECOFAC 6, ont rassemblé tous les membres du GTBAC à savoir les Points focaux de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, et du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA) des pays de l'espace COMIFAC: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale, RCA, RDC et Tchad. Les personnes ressources, quelques Points focaux de la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques de la sous-région, les délégués des partenaires techniques et financiers (GIZ, ATR-ECOFAC 6, WWF, TRAFFIC et ANPN) et les membres des organisations de la Société Civile dont le REFADD, le FCF, le REPALEAC et le REJEFAC ont aussi pris part à cette rencontre.

Placée sous la supervision de Monsieur Hervé MAIDOU, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, la trente-troisième réunion du GTBAC a été modérée conjointement par Messieurs Emmanuel BAYANI NGOYI, Point focal APA du Gabon, et AHMAT ABAYA, Pilote du GTBAC et Point focal CDB du Tchad. Le rapportage a été assuré par Messieurs Daniel MUKUBI et John TOUGOULOU, respectivement Représentants des Points focaux CDB de la République Démocratique du Congo (RDC) et de la République du Cameroun.

L'objectif global assigné au GTBAC-33 était de faire le point sur les processus et les réunions de la CDB et de définir la position commune des pays de l'espace COMIFAC pour la vingt-quatrième Réunion de l'Organe Subsidiaire chargé de fournir les Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques (OSASTT/SBSTTA-24) et la troisième Réunion de l'Organe Subsidiaire chargé de la mise en œuvre (SBI-3).

Plus spécifiquement, il s'agissait de (d'):

- 1. restituer et échanger sur les conclusions des réunions virtuelles sous-régionales, régionales et internationales ;
- 2. échanger sur la mise en œuvre des recommandations du GTBAC-32;
- 3. élaborer et adopter la feuille de route du GTBAC pour l'année 2022 ;
- 4. adopter les documents de Directives et de la Stratégie sous-régionales en matière d'APA;
- 5. réexaminer le draft du Cadre mondial de la biodiversité post-2020 et redéfinir la position commune des pays de l'espace COMIFAC;
- 6. examiner les questions soumis à l'ordre du jour de la réunion de l'OSASTT/SBSTTA-24 et adopter la position commune des pays de l'espace COMIFAC;
- 7. examiner les questions soumis à l'ordre du jour de la réunion de SBI-3 et adopter la position commune des pays de l'espace COMIFAC.

Pour atteindre les objectifs précités, les travaux du GTBAC-33 ont été structurés en trois sessions :

- la cérémonie d'ouverture ;
- la session informationnelle et d'évaluation ;
- la session d'examen de fond.

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre (04) allocutions :

- les considérations préliminaires du Pilote du GTBAC ;
- le mot du Représentant de la GIZ;
- le mot du Co-facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) ;
- l'allocution d'ouverture du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Monsieur AHMAT ABAYA, Pilote du GTBAC et Point focal CDB du Tchad a, dans son propos préliminaire, exprimé sa joie d'avoir l'opportunité de prendre la parole afin de souhaiter la bienvenue à tous les participants. Il a rappelé que la sous-région ne doit pas rester en marge de la réunion de Genève et de la quinzième Conférence des Parties à la CDB (CoP-15), malgré le contexte difficile lié à la pandémie de Coronavirus (Covid-19). Il a clos son propos en invitant tout le monde à une participation active et en exprimant sa gratitude à la COMIFAC, à la GIZ et à tous les partenaires du GTBAC pour leur appui constant et consistant.

Prenant la parole à son tour, Monsieur Martial NKOLO, Directeur du Programme GIZ gestion durable des forêts du Bassin du Congo, s'est exprimé au nom de la GIZ et de l'Union Européenne. Il a rappelé que la biodiversité est sujette à de menaces et pressions diverses. Ainsi, il s'avère impérieux de prendre des mesures urgentes afin d'inverser la tendance, a-t-il fermement recommandé. Pour clore, il a insisté sur la nécessité de bien peaufiner la position commune de la sous-région, en mettant en avant le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources, car les forêts en bonne santé conditionnent l'amélioration de la vie sur Terre.

Pour sa part, le Co-facilitateur PFBC est revenu sur la mission de cette structure, qui est celle d'accompagner la COMIFAC et les pays du Bassin du Congo dans la mise en œuvre du Plan de Convergence et de la Déclaration de Yaoundé. Il a renouvelé l'engagement du PFBC à appuyer la préparation et la participation de la sous-région à la réunion de Genève et à la CoP-15 CDB. Il a conclu son mot en souhaitant que la réunion soit caractérisée par de fructueux échanges.

L'allocution d'ouverture a été prononcée par Monsieur Hervé MAIDOU Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. À l'entame de son mot, il a exprimé sa gratitude à la République du Cameroun, à son Président et au Gouvernement pour avoir pris des dispositions sanitaires adéquates permettant l'organisation de cette réunion en terre camerounaise. Il a ensuite remercié tous les participants qui ont fait le déplacement pour Douala. Il a souligné que le Plan de Convergence et le GTBAC sont des outils de planification de la COMIFAC, et que la

sous-région devrait être mobilisée autant que la communauté internationale, pour relever les défis auxquels fait face la biodiversité. La charge du travail nécessite d'être clairvoyant et objectif pour ne pas rater cette opportunité de négociation en faveur de la sous-région et de sa population, a-t-il insisté. Souhaitant plein succès à la réunion, il a déclaré ouverts les travaux du GTBAC-33.

Par la suite, le tour de table a été organisé pour la présentation des participants. Le modérateur a présenté les objectifs et les résultats attendus de l'atelier. Les participants ont ainsi adopté l'ordre du jour et l'agenda de la réunion. La Cérémonie d'ouverture a été clôturée dans une ambiance de convivialité, par la photo de famille.

2. Session informationnelle et d'évaluation

La session relative aux questions d'information a porté sur trois points :

- Le compte rendu de la session virtuelle de la CoP-15 par Daniel MUKUBI, Représentant du Point focal CDB de la RDC qui assurait la Présidence du Groupe des Négociateurs Africains sur la Biodiversité (GNAB);
- Le compte rendu de la session virtuelle de la première réunion du Groupe de Travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la Biodiversité post-2020 par AHMAT ABAYA, Point focal CDB du Tchad et Pilote du GTBAC;
- L'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du GTBAC-32 par Landry MABESSIMO, Point focal CDB de la République Centre Africaine (RCA).

Rendant compte de la session virtuelle de la CoP-15 CDB, Monsieur Daniel MUKUBI a rappelé que cette première phase s'est tenue en ligne, du 11 au 15 octobre 2021 afin de régler les questions d'ordre administratif et technique liées au programme de la Convention. À l'occasion de l'ouverture de cette session, Monsieur Mike IPANGA, Point focal CDB de la RDC assumant les fonctions du Président du Groupe des Négociateurs africains sur la Biodiversité, a présenté les enjeux de la réunion, les actions louables menées par les pays africains pour atteindre les objectifs de la Convention, et les positions de l'Afrique, notamment sur le Cadre mondial de la biodiversité post-2020. Cette première phase a adopté la Déclaration de Kunming portée par la Chine, qui défend le concept de « Civilisation écologique ». Quelques engagements ont été pris pour financer les actions en faveur de la conservation de la biodiversité. Il s'agit par exemple de la Chine qui a lancé un fonds pour les pays en développement, à hauteur de 200 millions d'Euros, et du Japon qui a annoncé sa mise d'environ 14 millions \$US. Le regret était cependant de constater la faible participation des pays africains à ces réunions virtuelles, soit à cause de l'instabilité de la connexion internet, de l'insuffisance des moyens financiers ou du décalage horaire avec toutes les restrictions dues au Covid-19.

Abordant le compte rendu de la session virtuelle de la première réunion du Groupe de Travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la biodiversité post-2020, Monsieur AHMAT ABAYA en sa qualité de Pilote du GTBAC, a montré le progrès réalisé depuis la deuxième réunion de ce Groupe de Travail qui s'était tenue du 23 août au 03 septembre 2021, et qui a abouti à la mise en place de quatre (04) groupes de contact ayant permis l'amélioration du document du Cadre. Il a fait mention de la question relative à l'Information de Séquençage Numérique sur les ressources génétiques (ISN), et des éléments proposés pour

un projet de recommandation sur cette question spécifique. Il a conclu en disant que les avancées des réunions virtuelles étaient limitées, ce qui justifie leur reprise en présentiel à Genève en Suisse, du 13 au 29 mars 2022.

S'agissant de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du GTBAC-32, Monsieur Landry MABESSIMO a rappelé les points pertinents débattus, les recommandations adressées et les résolutions prises. Ces dernières étant essentiellement d'ordre général, les pays de l'espace COMIFAC ont été invités à renforcer leur participation à la réunion de Genève, et aux travaux de la CoP-15 pour défendre leur position commune.

Abordant enfin l'examen des Directives et de la Stratégie sous-régionales en matière d'APA, Monsieur Emmanuel BAYANI NGOYI, Point focal APA du Gabon et Superviseur des Consultants recrutés pour l'élaboration de ces documents.

Les débats et échanges riches et instructifs sur la stratégie et les directives ont principalement porté sur :

- la clarification de certains concepts sur l'APA et leur harmonisation avec les considérations internationales (Séquençage numérique, Biologie synthétique, etc.);
- l'intégration de l'ISN dans le processus APA ;
- l'explication des concepts nouveaux proposés (Autorité Autochtone Compétente);
- la nécessité de reformulation de certains axes de la Stratégie pour une meilleure compréhension des objectifs visés ;
- la nécessité de ramener les questions d'intégration et de coopération sous régionale sur l'APA au niveau de la Stratégie pour leur donner plus de valeur ;
- l'amélioration de la forme et du fond des documents pour leur validation prochaine.

Étant donné que les deux documents ont été envoyés aux pays à la veille de la tenue du GTBAC-33, les participants ont demandé qu'un temps suffisant leur soit accordé pour bien examiner les rapports d'études en vue de leur future validation.

3. Session d'examen des questions de fond

L'examen des questions de fond s'est fait essentiellement dans les Groupes de travail. Cette session a été complétée par une présentation de Madame Prudence GALEGA, qui s'est focalisée sur les options d'amélioration des mécanismes d'examen, en vue de renforcer la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique. Cette présentation avait pour objet d'équiper les participants sur le point 9 de l'ordre du jour du SBI-3. Ainsi, cinq Groupes de travail ont été constitués pour examiner le Cadre mondial de la biodiversité post-2020, les thématiques essentielles de l'ordre du jour du SBSTTA-24 et les points pertinents de l'Agenda du SBI-3.

• Groupe 1.

- Information de séquençage numérique sur les ressources génétiques ;
- Biologie de synthèse ;

- Informations scientifiques et techniques à l'appui de l'examen des objectifs et cibles proposés dans le projet initial actualisé du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020;
- Stratégies et Plan d'Action Nationaux de la Biodiversité (SPANB).

• Groupe 2.

- Sections A à F qui concernent respectivement le Contexte, l'objectif, le lien avec le Programme de développement à l'horizon 2030, la théorie de changement, la vision 2050 et la mission à l'horizon 2030, les objectifs pour 2050 et les jalons pour 2030;
- Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 : informations scientifiques et techniques à l'appui de l'examen des objectifs et cibles actualisés, ainsi que des indicateurs et bases de référence connexes ;
- Cinquième édition des perspectives mondiales de la diversité biologique et résumé à l'intention des décideurs politiques ;
- Engagements nationaux.

• Groupe 3.

- Cibles 1 à 8;
- Gestion et évaluation des risques ;
- Proposition d'indicateurs et de méthode de suivi relatifs au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ;
- Engagements des Etats non-Partie.

• **Groupe 4**.

- Cibles 9 à 13;
- Examen de l'initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des sols et plan d'action actualisé ;
- Espèces exotiques envahissantes ;
- Mécanisme de revue.

• Groupe 5.

- Cibles 14 à 21, et sections H à K;
- Programme de travail de la Plateforme Intergouvernementale Science-Politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES) ;
- Biodiversité marine et côtière ;
- Biodiversité et santé
- Rapportage.

Les travaux de ces cinq Groupes avaient pour finalité l'élaboration d'un document de position commune des pays de l'espace COMIFAC à la reprise des sessions de SBSSTA-24 et SBI-3, à Genève en Suisse.

Au terme de l'ensemble des échanges, les participants ont adopté les résolutions et recommandations suivantes :

Résolutions:

- 1. Mise en place d'un Groupe d'Expert pour peaufiner et rendre disponible le draft de la note de position de la sous-région avant la tenue de la réunion de Genève ;
- 2. Analyse, examen approfondie et amendements des Directives et de la Stratégie APA de la COMIFAC, en vue de leur amélioration et de leur validation au GTBAC 34 ;
- 3. Identification des pays porteurs de parole à la réunion de Genève ;
- 4. Organisation d'une réunion de préparation avant la tenue de la CoP-15 CDB : GTBAC 35

Recommandations:

- 1. Faire en sorte que l'Information de Séquençage Numérique (ISN) sur les ressources génétiques fasse partie intégrante du Protocole de Nagoya;
- 2. Proposer un Protocole additionnel au Protocole de Nagoya pour faciliter sa mise en œuvre ;
- 3. Mettre en place une stratégie de mobilisation des fonds annoncés en faveur des pays en développement en général et du Bassin du Congo en particulier ;
- 4. Proposer la création d'un fonds spécial dédié à la biodiversité;
- 5. Insister sur l'interaction entre la biodiversité et le changement climatique ;
- 6. Capitaliser les acquis de l'IPBES pour renforcer les capacités scientifiques et politiques en vue de l'évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques des écosystèmes clés pour la biodiversité au niveau sous-régional;
- 7. Evaluer le besoin en renforcement des capacités au niveau de la sous-région, et renforcer le cadre d'échange d'informations et de partage d'expériences ;
- 8. Participer activement à tous les processus de négociation, à Genève et à Kunming.

Fait à Douala, le 18 février 2022

Les Participants.